

REVUE



DE LA

NUMISMATIQUE BELGE.



TOME II.



A BRUXELLES.

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE DE A. VAN DALE,

RUE DES CARRIÈRES, N° 50.

—
1846.

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE BELGE.

RECHERCHES

*sur les méreaux capitulaires de l'ancienne cathédrale
d'Arras.*

Il serait intéressant de rechercher l'origine,
la forme, l'usage des méreaux employés dans
diverses églises. . . .
(Nouveau programme d'études par Mr. LE GLAY.)

L'on ne saurait contester l'importance des méreaux, comme documents historiques, sans mettre en doute l'utilité de la numismatique elle-même, dont ils forment certainement un des plus curieux accessoires.

Quelques méreaux avaient les caractères d'une véritable monnaie. Tels étaient ceux qu'on employait à Douai, vers 1251. D'autres, et c'était le plus grand nombre, étaient des monnaies fictives, représentant une valeur de convention. Tels sont ceux que nous allons décrire dans cette notice. D'autres enfin avaient à remplir un rôle plus secondaire : ils ne servaient que de jetons de présence, de contre-marques, etc.

La matière, la forme et l'usage des méreaux ont varié selon les pays, les temps et les besoins. Nous rappellerons à ce sujet les excellentes recherches de Mr. A. Hermand sur les méreaux en géné-

ral (1), et les estimables travaux de MM. G. Van Orden (2), de Renesse (3) et Serrure (4) sur divers méreaux particuliers.

Quoi qu'il en soit, cette branche trop peu connue de la science numismatique a surtout besoin de monographies qui puissent préparer des travaux plus généraux sur cette matière intéressante.

Nous essaierons, dans cette notice, de décrire les méreaux capitulaires de l'ancienne cathédrale d'Arras.

Cette cathédrale, qui avait été érigée sur le lieu qu'on appelle aujourd'hui *le cloître* ou *la place de la préfecture*, rappelle de beaux, de nobles et aussi de tristes souvenirs : qu'il nous soit permis d'en invoquer ici quelques-uns.

C'est en ce lieu que fut établie, vers la fin du IV^e siècle, la première église de l'Artois. St. Diogène en fut le fondateur et la consacra sous l'invocation de Notre-Dame. Peu d'années après, ce temple chrétien était détruit par les Vandales, après avoir été témoin du martyr de son fondateur (5).

(1) Recherches sur les monnaies, médailles et jetons dont la ville de St. Omer a été l'objet, suivies de quelques observations sur l'origine et l'usage des méreaux.

(2) *Bijdragen tot de penningkunde (numismatiek) van het koningrijk der Nederlanden*. Zaandam. 1850.

(3) *Histoire numismatique de l'évêché de Liège*.

(4) Notice sur quelques anciens méreaux de Belgique. *Messenger des sciences historiques de Belgique*. 1857.

(5) G. Gazet : *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*.

Ferri Delocres : *Chronicon belgicum*.

Dom Devienne : *Histoire d'Artois*.

Notice sur l'ancienne cathédrale d'Arras : opuscule attribué à Mr. Debray.

Mr. Harbaville : *Mémorial historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*.

Un siècle plus tard, vers l'an 500, St. Vaast découvre, au milieu d'une forêt de ronces et d'épines, quelques ruines de l'ancienne église; il s'empresse de la faire réédifier et la dédie aussi à la Mère de Dieu (1).

Vers l'an 554 se forma le chapitre de la cathédrale (2). Ce chapitre comptait 40 chanoines, dès le XI^e siècle (3).

Nous omettrons, comme étrangers à notre sujet, les événements heureux et malheureux qui vinrent tour à tour réjouir et affliger la cathédrale, dans le cours des siècles suivants. Contentons-nous de rappeler que les agrandissements considérables et les changements importants qui y furent faits, de 1373 à 1396, en firent une église vaste, belle, majestueuse, bien supérieure à la première. Elle ne fut consacrée qu'en 1484.

Vingt-cinq évêques d'Arras furent inhumés dans ce temple.

En dernier lieu, le chapitre se composait encore de 40 chanoines, dont 4 dignitaires, et de 50 bénéficiers.

La tourmente révolutionnaire de 1792 arriva : les chanoines émigrèrent aussitôt. La cathédrale, abandonnée, fut destinée à recevoir des approvisionnements de toute nature et puis vendue. Enfin, l'on détruisit entièrement cet édifice monumental, qui devait subsister encore bien des siècles (4).

(1) Les mêmes et Balderic : *Chronique d'Arras et de Cambrai*. (Édition de Mr. Le Glay.)

(2) Mr. Harbaville : *Notice sur l'ancienne cathédrale*.

(3) Balderic. — Cet auteur écrivait sa chronique vers le milieu du XI^e siècle; c'est du moins l'opinion de Mr. Le Glay. (*Chronique de Balderic*, édition citée.)

(4) Voir la vive protestation adressée au corps législatif par plus de 3200 signataires pour la conservation de cet imposant édifice, sous ce titre : *Au corps législatif. — Mémoire pour les concessionnaires de l'église Notre-Dame, ci-devant l'église cathédrale d'Arras*.

Espérons que l'on fera bon accueil à quelques souvenirs numismatiques de sa splendeur passée.



L'on ne saurait aujourd'hui préciser l'époque à laquelle le chapitre de la cathédrale d'Arras a commencé à se servir de méreaux. L'usage en est sans doute fort ancien,

Il est probable que les premiers méreaux de ce chapitre furent de plomb. Ce qui donne à cette conjecture une certaine force, c'est que, comme nous le verrons bientôt, dès 1454, ces méreaux, qui étaient en plomb, furent remplacés par des méreaux en cuivre.

Mais quels étaient ces méreaux en plomb? Toutes nos recherches n'ont pu nous en faire découvrir un seul que l'on pût avec certitude assigner à ce chapitre : nous connaissons cependant divers plombs découverts à Arras, quelques-uns même sur l'emplacement de la cathédrale. C'est sans doute parmi ces plombs, dont la plupart présentent les caractères des méreaux capitulaires, que l'on doit retrouver les plus anciens méreaux de ce chapitre. Nous donnerons donc le dessin et la description de ces plombs, mais avec la plus grande réserve, sous le rapport des conclusions (1).

Quoi qu'il en soit, l'on ne saurait s'étonner de ne voir, sur certains méreaux capitulaires, aucun signe indiquant leur origine. Leur matière, la facilité de les produire faisaient qu'on n'y attachait point d'importance. Les méreaux qui ne portaient aucune indication

(1) Le père Ignace dit, au tome II, page 96, de ses *Mémoires inédits du diocèse d'Arras*, que, l'an 1500, le magistrat d'Arras porta ses plaintes contre le chapitre, l'accusant d'avoir falsifié des espèces en plomb; il ajoute qu'il ignore quelle suite a eue cette affaire. Cette simple note laisserait supposer que la ville d'Arras se servait elle-même de plombs.

Voir aussi, ci-après, la note relative aux méreaux épiscopaux.

de valeur conventionnelle, se donnaient au nombre : c'est ce qui pourrait expliquer leur grand nombre et leur variété.

Le chapitre de la cathédrale ne tarda pas à reconnaître la nécessité de changer la matière de ses méreaux. Voici ce que dit à ce sujet le père Ignace dans ses *Mémoires inédits du diocèse d'Arras*, tome II, page 96 :

« L'an 1454, le chapitre ordonna de faire fabriquer de la monnaie de cuivre, à la place de celle de plomb dont on se servait pour distribuer au chœur, et il convint avec l'orfèvre qui se chargea de ce travail, de lui donner douze écus d'or pour la fabrique de cent pièces de cette monnaie (1). »

Plus tard, le système *mérallique* de ce chapitre prit encore quelques développements : alors furent frappés des méreaux de quatre différentes valeurs représentatives indiquées par les chiffres I, II, III, IIII.

Nous lisons dans les recherches de Mr. Hermand déjà citées : « Les méreaux d'argent du chapitre d'Arras ne sont probablement que des pièces de plaisir » Tout en regrettant de ne connaître aucune de ces pièces, nous sommes disposés à partager cette opinion : nous avons déjà vu que les premiers méreaux de cuivre de ce

(1) Un salaire de douze écus d'or pour la fabrication de 100 méreaux en cuivre était certainement beaucoup trop élevé; il y a donc erreur. Cette erreur nous paraît porter principalement sur le nombre de ces méreaux. En effet, ce nombre de 100 était nécessairement de beaucoup au-dessous des besoins habituels du chapitre. Il est à regretter que les recherches auxquelles on s'est livré pour découvrir le texte de cette ordonnance aient été sans résultat. Nous aurions, sans aucun doute, trouvé dans cette pièce d'utiles renseignements.

Le père Ignace rappelle encore, tome III, p. 259, cette ordonnance, sans en rien dire de plus.

chapitre furent fabriqués par un orfèvre. Quoi de plus naturel que de supposer que ce dernier en a frappé quelques exemplaires en argent, soit à titre d'essai, soit par complaisance?

Les derniers méreaux du chapitre de la cathédrale sont, à notre connaissance, ceux qui n'offrent que deux modules, sans indication de valeur représentative, et qui sont repris sous les n^{os} 13 et 14 de la planche II.

Les méreaux de cuivre dont nous donnerons tout à l'heure la description paraissent appartenir au XVI^e siècle. Les plus anciens pourraient cependant être de la seconde moitié du siècle précédent; ils auraient ainsi été frappés en conformité de l'ordonnance capitulaire précitée.

Parlons maintenant de l'emploi que faisait le chapitre des méreaux qui nous occupent.

Le principal usage de ces méreaux était de constater la présence des chanoines aux offices et à toutes les réunions capitulaires : au bout d'un certain temps, les chanoines qui les avaient reçus, les échangeaient contre quelques menues distributions de pain, de vin ou d'argent, dont ils disposaient à leur gré, mais presque toujours au profit des indigents.

Les méreaux servaient aussi de bons pour les aumônes que faisait directement le chapitre : ceux que nous décrivons sous les n^{os} 13 et 14 de la planche II, étaient uniquement destinés à cet usage; c'est du moins ce que paraît prouver leur légende : *merellus mandati pauperum*.

Sans aucun doute, les chiffres romains inscrits sur ces méreaux indiquaient leur valeur représentative.

Le chapitre de la cathédrale paraît avoir abandonné assez vite l'usage des méreaux. Comme nous venons de le dire, ses derniers méreaux connus sont du XVI^e siècle, et tout en supposant qu'on ait pu s'en servir encore longtemps, que de nouvelles émissions aient

pu être frappées avec les anciens coins, il est toujours certain qu'en 1743, il n'existait plus la moindre trace de cet usage : c'est ce que nous verrons tout à l'heure.

Cette notice serait incomplète, si nous omettions d'y mentionner les recherches faites avant nous au sujet de ces méreaux.

Dans ses *Mémoires inédits*, déjà cités, le père Ignace donne, tome III, p. 259, sur un méreau semblable à celui que nous reproduisons sous le n° 6 de la planche II, quelques détails dont voici l'analyse :

Ce méreau fut trouvé, en 1743, dans les démolitions d'une maison d'un échevin d'Arras. Celui-ci s'empressa de communiquer aux curieux du pays cette pièce alors inconnue et à laquelle on attachait une grande valeur. Quelques chanoines et le bibliothécaire de St. Vaast d'Arras furent chargés de faire des recherches dans leurs archives, pour découvrir l'usage de cette espèce de monnaie et en donner l'explication : leurs recherches furent inutiles. Un dessin du méreau fut envoyé à Paris, et là, examiné par plusieurs antiquaires : aucun d'eux ne connaissait cette pièce. Enfin, on s'adressa à Du Bos, secrétaire de l'académie des inscriptions et belles lettres : il répondit que cette pièce était un méreau destiné autrefois à payer les ouvriers occupés aux travaux de l'église cathédrale, ou bien à être distribué aux chanoines et aux sup pôts du chapitre, pour recevoir l'honoraire de leur assistance aux obits, messes etc. Il ajouta que les trois colonnes du revers, jointes ensemble par le haut et par le bas, signifiaient que le chapitre avait haute, moyenne et basse justice (1).

(1) Comment se fait-il que Du Bos, dont la science ne saurait être contestée, ait pu s'égarer au point de prendre le chiffre III pour des colonnes, et donner par suite une si singulière explication? Cette erreur est, du reste, bien faible en comparaison de celle que cite le père Ignace. Un amateur d'Arras émit l'opinion que ce méreau aurait été

Le père Ignace parle aussi, tome VIII, d'un autre méreau présentant trois mitres dans un écusson surmonté d'une crosse, avec cette légende : AVE MARIA GRACIA PLE, qu'il attribuerait volontiers au chapitre de Notre-Dame d'Arras. Cette pièce est évidemment un méreau épiscopal de Téroouane.

Les *Mémoires de l'académie d'Arras* contiennent (année 1854, p. 400), sur le méreau, n° 6 de la planche II, une notice dans laquelle existent plusieurs graves erreurs déjà relevées par Mr. Hermand, dans son ouvrage précité, p. 87 : il serait peu généreux de revenir sur ce point.

Dans l'intéressant ouvrage de MM. Rigollot et Leber sur les monnaies inconnues des évêques des innocents et des fous, se trouvent publiés trois méreaux capitulaires d'Arras : ce sont les n°s 5, 6 et 7 de notre planche II. Disons, en passant, que si ces méreaux se trouvent en si singulière compagnie, c'est pour servir à expliquer le rébus d'Arras par la présence de quelques rats qui occupent la place de la légende.

DESCRIPTION DES PLANCHES.

PREMIÈRE PLANCHE.

PLOMBS.

N° 1^{er}. — Croix fortement pattée cantonnée de crosses. — Le revers offre un champ échiqueté, avec un canton qui paraît être le chiffre III. Ce type est calqué sur celui de plusieurs monnaies de Bretagne et d'Élincourt.

N° 2. — Avers qui se rapproche du précédent. — R. Clefs.

frappé pour laisser à la postérité le souvenir de l'évènement arrivé en 1547, lorsque les habitants d'Arras enlevèrent la sainte manne.

N° 3. — Au milieu de deux petits ornements, la lettre A, initiale d'Arras, ou bien la lettre T, ou bien encore un marteau de cloche. — *R.* Croix double cantonnée de besants et renfermée dans des dessins cintrés.

N° 4. — Rouelle. — *R.* Autre rouelle.

N° 5. — Rouelle. — *R.* Croix.

N° 6. — Deux triangles superposés. — *R.* Croix entourée d'un cercle qu'elle traverse; elle est formée de six lignes : deux autres lignes forment dans ses cantons une croix de St. André.

N° 7. — En inscription bislinéaire, la date de MCCCCXXXVII (1437). Une date sur un méreau de cette époque est chose rare et bien digne de remarque. — *R.* Étoile à 8 rayons occupant le centre d'un champ d'écaillés.

N° 8. — Tête de face, imitation grossière du type des esterlins. — *R.* Croix cantonnée de douze besants.

N° 9. — Diverses lignes en forme de croix. — *R.* Croix fleurdéli-sée, cantonnée de 4 besants.

N° 10. — Imitation du type des Tournois.

N° 11. — Idem.

Il serait bien possible que quelques-uns de ces plombs, entre autres les n^{os} 1 et 2, fussent des méreaux épiscopaux d'Arras (1).

(1) A notre avis, on ne s'est pas assez occupé des méreaux épiscopaux. Il en existe cependant : le méreau aux trois mitres dont nous avons parlé tout à l'heure, et divers plombs trouvés à Térouane ne laissent aucun doute à ce sujet. Tels sont encore ceux qui offrent une mitre, et, au revers, soit une croix pattée sans légende ou avec la légende : MONETA EPISCOPI, MONETA DEI, soit la crosse, le peigne, les ciseaux et le rasoir, insignes de la puissance épiscopale dans l'ordination. Nous ne pensons pas que l'on puisse prendre ces espèces pour des monnaies d'évêques des innocents.

SECONDE PLANCHE.

MÉREAUX EN CUIVRE.

N° 1^{er}. — Dans le champ, les trois lettres liées ensemble CAP, commencement du mot *Capitulum*. La légende porte : ECCLESIE ATREBATEN (sis). — R. Au centre, le chiffre I; à côté, une croix. Un rat courant et quelques ornements occupent la place de la légende.

Ce méreau, dont on ne connaît que quelques exemplaires, présente la plus grande analogie avec celui de la cathédrale de Téroouane, qui offre le même chiffre.

N° 2. — Même avers. — R. Le chiffre II; à l'entour, deux rats courant. Ce méreau offre aussi les plus grands rapports avec celui au même chiffre de la cathédrale de Téroouane (1).

N° 3. — Variété du précédent.

N° 4. — Variété.

N° 5. — Même avers. — R. Le chiffre III. A l'entour, trois rats courant.

N° 6. — Variété.

N° 7. — Variété.

N° 8. — Variété.

N° 9. — Variété.

N° 10. — Même avers. — R. Le chiffre IIII. A l'entour, quatre rats.

N° 11. — Variété.

N° 12. — Variété.

N° 13. — Dans le champ, CAP. Légende : BEATE MARIE AT-

(1) Il ne paraît pas qu'il ait existé pour le chapitre de Téroouane de méreaux aux chiffres III et IIII, offrant pour type ces trois lettres CAP.

TREBATENSIS. — R. Croix fleurdelisée. Légende : MERELLVS
MANDATI PAVPERVM.

N° 14. — Méreau double du précédent, dont il ne diffère que par quelques légers détails.

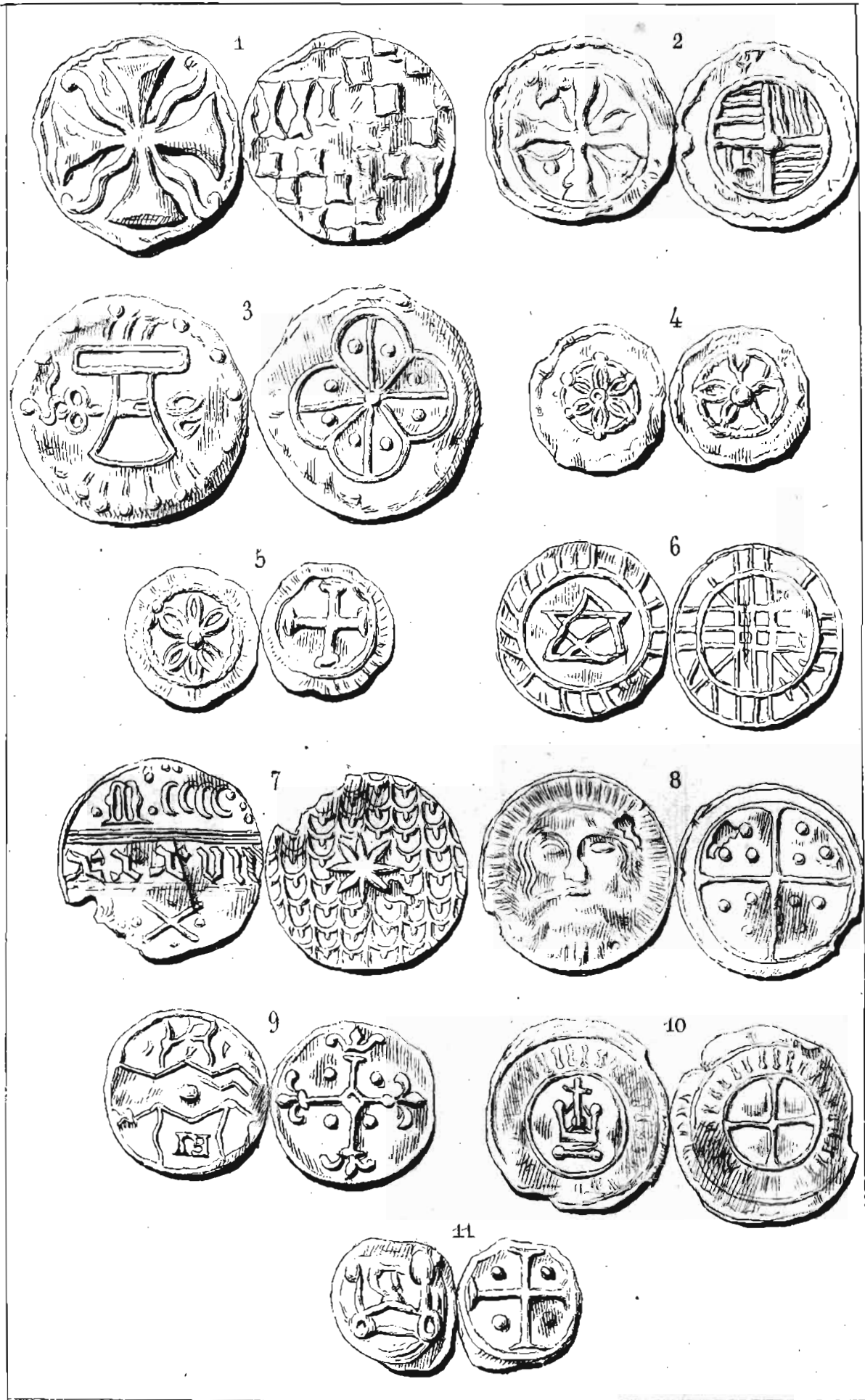
Les nos 5, 6 et 7 de la 2^e planche ont seuls été publiés : le n° 6 dans les *Mémoires cités de l'académie d'Arras*, le même et les 2 autres dans l'ouvrage également cité de MM. Rigollot et Leber.

Tous les autres numéros sont inédits.

Toutes les pièces, dont la description précède, se trouvent en nature, soit dans le cabinet de Mr. Ducro, d'Arras, soit dans celui de l'auteur.

L. DANCOISNE.





A.J.E.

Mercureux en plomb d'Arras.

Lith de P. Barella à Louvain.

